

# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY RENFORCE SES EXPERTISES AVEC L'ARRIVÉE DE JENNIFER HINGE ET LA NOMINATION D'HÉLÈNE BILLERY EN TANT QU'ASSOCIÉES

August Debouzy | 07/01/25 | Jennifer Hinge Hélène Billery



August Debouzy poursuit sa stratégie d'accompagnement full-service de ses clients en s'appuyant sur l'expertise reconnue de Jennifer HINGE et d'Hélène BILLERY. Ces deux nouvelles associées viennent enrichir l'offre du cabinet en matière de financement pour la première et en matière de droit public, d'environnement, d'urbanisme et de santé publique pour la seconde.

*« Ces nominations confirment notre dynamique de croissance et reflètent notre volonté constante de renforcer nos expertises pour garantir à nos clients un accompagnement juridique et stratégique sur-mesure dans leurs projets »* indique Mahasti RAZAVI, Managing Partner d'August Debouzy.

*« L'arrivée de Jennifer HINGE constitue un atout indéniable dans un contexte économique exigeant. Son profil entrepreneurial s'inscrit parfaitement dans notre ADN. La promotion d'Hélène BILLERY vient, quant à elle, saluer un parcours exemplaire au sein de notre cabinet. Elle incarne la transmission des valeurs d'excellence qui sont les nôtres depuis la création du cabinet. Hélène est un interlocuteur de premier plan sur nos dossiers complexes en droit public et de l'environnement. »*



**Jennifer HINGE** dispose d'une expertise reconnue de plus de 20 ans dans les opérations de financement, notamment en matière de LBO, de financement corporate et de restructuration de dette.

Après avoir exercé au sein de cabinets anglo-saxons de 2001 à 2008, Jennifer HINGE a co-fondé sa propre structure, devenue l'une des premières boutiques spécialisées en corporate finance sur la place de Paris.

Jennifer HINGE conseille des ETI familiales cotées et non cotées essentiellement dans le secteur industriel ainsi que des prêteurs (fonds de dette) sur l'ensemble de leurs problématiques de financement, de refinancement et de restructuration de dette. Elle conseille également des clients français et étrangers dans le cadre de d'opérations de LBO.



Jennifer HINGE rejoint l'équipe Corporate d'August Debouzy, composée des associés suivants : Gilles AUGUST, Julien AUCOMTE, Jérôme BROSSET, Laurent COTRET, Valéry DENOIX DE SAINT MARC, Etienne MATHEY et Julien WAGMANN.

*« Je suis ravie de rejoindre August Debouzy, un cabinet dont la richesse des profils et l'excellence des expertises permettent d'apporter une réponse globale aux enjeux complexes de nos clients. Dans un contexte économique marqué par des crises de plus en plus fréquentes, l'anticipation et l'accompagnement stratégique des entreprises dans leur financement sont plus que jamais essentiels »* souligne Jennifer HINGE.

*« L'arrivée de Jennifer HINGE marque une étape importante dans notre développement pour offrir une gamme complète de services. De plus, aux côtés d'Antonia RACCAT, elle participera à une expertise en financement robuste, répondant aux besoins croissants de nos clients en matière de financement corporate, financement d'acquisitions sur toutes classes d'actifs, y compris immobiliers et de restructuration »* déclare Julien AUCOMTE au nom du département corporate.

Jennifer HINGE rejoint le cabinet August Debouzy accompagnée de Pauline DESPLAS, avocat senior.

**Jennifer HINGE**, diplômée d'un DEA Droit privé général (Université Panthéon-Assas, Paris II) a débuté sa carrière en 2001 au sein de cabinets anglo-saxons, où elle s'est spécialisée dans le financement de LBO et la restructuration de dettes. En 2008, elle co-fonde sa propre structure, devenue l'une des premières boutiques spécialisées en corporate finance à Paris. Son expertise couvre l'ensemble des problématiques de financement, du conseil aux ETI jusqu'aux opérations de LBO.



**Hélène BILLERY** s'est imposée comme une experte reconnue en droit public, en particulier sur le volet contentieux.

Sa pratique d'excellence couvre les domaines du droit public, de l'environnement, de l'urbanisme et de la santé publique. Elle s'est illustrée sur différents dossiers emblématiques, qu'il s'agisse de droit minier en Nouvelle-Calédonie, des référés libertés pour la réouverture de centres commerciaux durant la pandémie Covid 19 ou encore dans le cadre de commissions d'enquête parlementaires. En tant qu'associée, elle aura à cœur de créer des ponts stratégiques avec d'autres domaines du cabinet et de travailler sur les enjeux cruciaux que sont le climat et la souveraineté des entreprises.



*« Je suis heureuse de pouvoir participer plus activement encore au rayonnement du cabinet August Debouzy. Je reçois cette nomination comme un gage de confiance et de compétence technique. Nous sommes désormais 4 associés en droit public pour traiter des dossiers stratégiques de plus en plus sophistiqués et demandant une forte capacité d'innovation. Ce sont des challenges très stimulants qui me motivent »* déclare Hélène BILLERY.

Vincent BRENOT, avocat associé du département Public Réglementaire Environnement, ajoute :  
*« Hélène est l'une des expertes les plus pointues en contentieux administratif. Nous travaillons ensemble depuis plus de dix ans avec une grande complémentarité ; son enthousiasme à toujours vouloir défricher les « zones grises » du droit est un exemple pour toute notre équipe. Sa rigueur intellectuelle, sa créativité juridique, sa fiabilité et sa pugnacité sont autant de forces pour répondre aux défis économiques et environnementaux de nos clients. »*

Avocat au Barreau de Paris depuis 2008, année de son arrivée chez August Debouzy, **Hélène BILLERY**, 43 ans, a développé une expertise pointue en droit public après un parcours international à Montréal et à New York. Elle accompagne entreprises et administrations en conseil et contentieux, particulièrement en droit public des affaires, en particulier en droit de la commande publique, en droit de l'urbanisme, en droit de la santé publique, ainsi qu'en droit de l'environnement. Engagée dans la transmission du savoir, elle a enseigné à Paris I et Paris IV, et anime régulièrement des formations en droit public et de l'environnement pour les clients du cabinet.

---